

Rapport de séance :

Éléphants de forêt d'Afrique - Mise à jour des activités sur le terrain et réflexions sur les efforts conjoints pour assurer leur conservation à long terme et leur coexistence avec les populations

Lead de la séance : Thomas BREUER - WWF Germany / IUCN AfESG

Composition du Panel : Steeve NGAMA – IRAF / CENAREST ; Gaspard ABITSI - WCS Gabon ; Serge MIBAMBANIA – MINEF Gabon ; Paul NGORAN - WWF Congo Basin

Introduction

La conservation de l'éléphant de forêt reste un sujet préoccupant dans le bassin du Congo. Au cours de la 19ème réunion des parties du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), un événement a été organisé le mercredi 06 juillet de 14h30 à 16h00 qui a permis de présenter la situation générale des éléphants de forêts et les défis liés à leur conservation. Le présent rapport fait le point des différents points abordés en mettant l'accent sur « la mise à jour des activités de terrain et les réflexions menées sur les efforts conjoints de conservation à long terme afin d'aboutir à leur coexistence avec les populations humaines locales ».

Objectifs de l'atelier

L'objectif global de cet atelier était de mobiliser plus de partenaires pour une synergie d'efforts pour la préservation de cette espèce qui est au centre des processus écologiques des forêts du bassin du Congo. De façon spécifique, il s'agissait de :

- Regrouper les différents partenaires techniques pour un partage d'expériences sur les éléphants de forêts et leurs coexistences avec les Hommes ;
- Interpeller les partenaires du PFBC sur l'importance de continuer à soutenir les actions de conservation des dernières populations d'éléphants de forêts ;

Sessions de l'atelier

Cet atelier s'est déroulé en quatre sessions. La première session a introduit la nouvelle taxonomie des éléphants d'Afrique et le statut de conservation d'éléphants de forêts et introduit les objectifs d'ateliers. Celle était suivie par les différents méthodes et résultats du suivi des populations d'éléphants de forêt suivant et le suivi des dégâts causés par les éléphants sur les cultures et les stratégies de conservation. La troisième partie a traité des méthodes d'atténuation du conflit homme-éléphant et de l'importance de la coexistence homme-éléphant par une approche holistique. La dernière session a consisté en un échange sur les lois et différents en vigueur et approche de lutte anti-braconnage et la protection des éléphants et des cas pratiques de réussite en matière de mise en application des lois.

Statut des éléphants de forêt d'Afrique

Les éléphants de forêts sont dorénavant reconnus comme une espèce à part entière. Ils sont listés comme étant en danger critique d'extinction, avec une répartition géographique hétérogène. Le braconnage pour l'ivoire et la perte d'habitats sont les causes principales qui menacent la préservation des éléphants de forêts. Le braconnage est aggravé par le conflit homme-éléphant tandis que la perte de l'habitat accentue le conflit homme-éléphant ; ce qui détériore la perception des populations qui se trouvent à proximité de l'espace vital des éléphants de forêts. Le conflit homme-éléphant est une problématique qui transcende le domaine de la

biologie de la conservation et se retrouve au cœur des enjeux politiques dans plusieurs pays de l'aire de répartition des éléphants de forêts.

Suivi/Monitoring

Cette session a permis de faire une revue globale des activités qui ont été récemment conduites ou qui sont en cours d'exécution dans les pays du bassin du Congo en rapport avec le suivi, le dénombrement des populations d'éléphants et les dégâts qu'ils causent dans les zones agricoles. Il est à retenir que de nombreuses initiatives conduites et en cours de réalisation, ont conduit à une bonne connaissance du statut de l'éléphant de forêt. Par exemple, les éléphants ne connaissent pas les frontières et peuvent être en mouvement aussi bien à l'intérieur que hors des aires protégées. Toutefois, beaucoup reste encore à faire pour pouvoir assurer la préservation des dernières populations d'éléphants sans compromettre le bien être des communautés qui vivent dans leur habitat naturel.

Méthode d'atténuation du conflit et coexistence homme-éléphant

Cette session a permis de préciser la place subsidiaire, bien qu'indispensable, des méthodes d'atténuation du conflit homme-éléphant. Elle a étayé l'importance, pour les acteurs de la conservation, d'œuvrer à la coexistence homme-éléphant, seule gage de la préservation des éléphants et du bien-être des communautés locales. Il est à retenir que la véritable coexistence homme-éléphant est un état de cohabitation où le bien-être des hommes et des éléphants est assuré de façon pérenne. Les éléphants étant dans le même milieu naturel que les hommes, avec des agressions mutuelles liées à des conflits d'intérêts entre les deux et parmi des Hommes, cet état de coexistence ne peut être atteint que si les communautés dépassent les niveaux de tolérance et d'acceptation des éléphants. Pour ce faire des moyens innovants de valorisation de la présence des éléphants doivent être développés et promus.

Lutte anti-braconnage traditionnelle et approches de conservation inclusive

La session sur la mise en application de la loi traditionnelle et des approches de conservation inclusive a été l'occasion de faire pleinement participer l'assistance. Des cas de réussites en la matière ont été évoqués mentionnant les capacités des communautés locales à pouvoir contribuer significativement à la préservation des éléphants de forêt.

Discussion et perspectives

Chaque session a été marquée par des échanges constructifs. De ces échanges il est à retenir que :

- De nombreux efforts ont été investis et sont en cours pour la préservation des éléphants dans tous les pays du bassin du Congo dans et autour des aires protéger en assurant la connectivité de leurs populations ;
- Les acteurs de la conservation de l'éléphant de forêt sont encouragé d'harmoniser leurs méthodes (notamment pour l'estimations de la taille des) et partager leurs expériences et initier les projets collaboratifs qui inclus les partenariats avec les industries extractives.
- La coexistence homme-éléphant est une nécessité pour la préservation des éléphants et le bien être des communautés locales – seule les approches holistiques peuvent assurer un succès à long-terme car les mitigations en isolations (par exemple assurances) ne vont pas réussir et sont considéré comme l'Aspirine contre une maladie.
- La participations et inclusion des communautés locales et autochtones est fortement a encouragé pour une meilleure protection des éléphants de forêt et leurs zones de hautes valeurs de la conservation.
- Autres menaces, comme les effets du changement climatique et leurs effets sur les éléphants de forêt et leurs habitats doivent être investigué.

- Les initiatives comme "carbones credits", 'wildlife credits" et autres financements de la biodiversité et des services écosystème doivent être testés et mise en œuvre en cas de résultats satisfaisants.

Contributions

Cet atelier a été réalisé avec le concours des partenaires suivants : Agences Nationaux des Aires Protégées, Ministères en charge de la faune et forets, AJESEC, Chengeta Wildlife, Duke University, Elephant Listening Project, FAO, Hack the Planet, IRAF-CENAREST, IUCN African Elephant Specialist Group, Panthera, Rebalance Earth, Smithsonian Conservation Biology Institute, Space for Giants, Traffic, Université de Liège/Gembloux, WCS, WWF.